

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	39 (1910)
Heft:	4
Rubrik:	Résumé de cinq conférences régionales du IVme arrondissement en novembre et décembre 1909

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tions sont dues, en partie du moins, au manque d'assurance de nos jeunes gens, qui sont timides à l'excès, surtout quand il s'agit d'examen, c'est-à-dire de choses sérieuses. Les bons élèves des écoles primaires progressent et font preuve de beaucoup de goût pour l'étude. Ils cherchent à s'instruire, parce qu'ils comprennent la nécessité d'une bonne instruction. Les faibles restent faibles, et c'est avec excessivement de peine qu'on peut les faire étudier un peu. L'école les ennuie, et les livres sont trop lourds et leur sont péniblement à charge! — Et c'est tout.

A. PERRIARD.



RÉSUMÉ DE CINQ CONFÉRENCES RÉGIONALES

DU IV^{me} ARRONDISSEMENT

En novembre et décembre 1909

Ces conférences ont eu lieu à *Onnens, Belfaux, Vuisternens-en-Ogoz, Cournillens et Arconciel*.

Les secrétaires de ces différentes réunions sont :

MM. *Andrey*, à Onnens ; *Bondallaz*, à Cutterwyl ; *Sugnaux*, à Villarsel ; *Guillaume*, à Barberêche, et *Huguenot*, à Arconciel.

Présidence de M. *Perriard*, inspecteur.

Le principal sujet traité est :

1^o *Leçons de français selon la méthode dite de concentration* (durée : $\frac{1}{2}$ heure) ;

2^o *Une première leçon de chant* (durée : $\frac{1}{2}$ heure).

* * *

ONNENS, le 29 novembre. — 1. M. Andrey débute par une leçon de lecture, donnée aux deux cours supérieurs. *Le bon serviteur*, chap. 16, page 23, du II^{me} degré, tel est le sujet. Mettant en pratique les excellents conseils donnés aux cours de vacances, par M. l'abbé Dr Dévaud, inspecteur, le maître impose la lecture silencieuse du chapitre, pendant qu'il distribue les tâches aux cours inférieurs.

Revenant à la lecture, M. Andrey demande s'il y a des choses, des mots incompris. Il passe ensuite aux interrogations du maître par les élèves et des élèves par le maître. Vient ensuite la lecture proprement dite avec explications des mots et des phrases un peu difficiles ; puis, le résumé au tableau noir et la reproduction orale du chapitre par quelques élèves.

Suit une leçon de grammaire sur la formation du féminin des adjectifs qualificatifs : la règle, puis les deux premières exceptions. La plupart des exemples sont tirés des chapitres déjà étudiés et l'exercice d'application du morceau qui vient d'être lu.

2. Une première leçon de chant est donnée par M. Lambert à toute la classe. Le morceau choisi est : *Plaisirs de l'enfance*, numéro 24 du *Recueil du Valais*. Voici le plan de cette leçon :

I. *Etude auditive.* — Le maître chante deux ou trois fois tout le morceau en s'accompagnant. Puis, la première phrase musicale, transcrise au complet sur la table noire, est d'abord auditivement apprise.

II. *Théorie.* — Etude du son, de la note, de la portée et de la clef. L'élève apprend que les sons qu'il vient d'émettre sont représentés par des signes que l'on appelle *notes*; que ces signes ont les noms suivants : *do, ré, mi, fa, sol, la, si*, inscrites par ordre sur le tableau noir. Il voit de lui-même que les notes se placent sur cinq lignes que l'on appelle *portée* et que la boucle de la *clef* embrasse la seconde ligne. En lui faisant savoir que la note *sol* se place sur la seconde ligne, il trouve de lui-même également que *fa* venant avant *sol*, doit se placer dans le premier interligne, *mi*, sur la première ligne, etc.

III. *Solfège.* — Etude du premier accord du morceau, *do, mi, sol*. Le maître attire l'attention des élèves sur le son donné à la syllabe *tons* de chantons. La syllabe *tons* est remplacée par le nom de la note, *sol*, la surmontant. Une fois ce son bien dans l'oreille, les notes *do* et *mi* s'étudient de la même façon. Vient le solfège proprement dit : *sol, do; do, sol; sol, mi, do*, etc.

L'étude théorique est agrémentée par l'exécution, de plus en plus parfaite de la phrase musicale en question.

La pratique mène à la théorie ; il faut aller du connu à l'inconnu.

* * *

BELFAUX, le 30 novembre. — M. Monnard, désigné d'office pour donner les leçons de français, a choisi comme sujet *les adjectifs possessifs*, avec exercices d'applications tirés des derniers chapitres lus. A signaler deux bons exercices donnés au cours supérieur : 1^o Changer le nombre des phrases où il y avait des adjectifs possessifs ; 2^o construire des phrases avec les homonymes de chacun des adjectifs possessifs.

L'emploi de *mon, ton, son*, pour *ma, ta, sa*, au féminin singulier a été réservé au cours supérieur.

La leçon de chant a été suivie avec beaucoup d'intérêt. Dans la première partie, M. Mathey a étudié une phrase du chant numéro 59, mis à l'étude dans le programme de l'année. La seconde partie de la leçon avait pour but l'étude des clés pour faire connaître la place des notes sur la portée.

* * *

VUISTERNENS-EN-OGOZ, le 2 décembre. — *Lecture, rédaction et grammaire*, telles sont les trois leçons que développe M. Pilloud, instituteur audit lieu. Le chapitre 13, page 19 du II^{me} degré, en fait les frais.

Pour la leçon de *lecture*, le maître suit également la marche tracée par M. Dévaud, inspecteur scolaire. Comme *rédaction*, le cours moyen doit reproduire la lecture en suivant un canevas tracé à la table noire.

Le plan pour le cours supérieur est modifié ; les élèves ont à répondre à cette question : « Que serait-il probablement arrivé si Charles avait laissé accuser sa sœur à tort et gardé le silence ? » La conclusion morale est celle-ci : Développons la franchise, la sincérité chez l'enfant, et amenons le coupable à avouer ses torts, cela pour le plus grand bien de l'individu, de la famille et de la société. Comme modèle, le maître lit à ses élèves le développement bien ordonné du sujet à traiter.

La leçon de grammaire roule sur l'accord du verbe avec son sujet, Les exemples et les exercices d'applications sont aussi tirés du chapitre 13.

C'est M. Pillonel, à Estavayer, qui a donné ensuite une leçon sur les premiers éléments de la théorie musicale avec exercice de solfège.

(A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

PAS D'HISTOIRE

— Pierre l'Ermite...

— Prenez garde !

— Godefroy de Bouillon.

— Surveillez-vous !

— Saint Louis...

— Chut !

— Qu'est-ce que vous avez ?

— « Je crains, Seigneur, qu'un Romain vous écoute. » Il ne faut pas parler des Croisades, qu'on ne soit instituteur ou institutrice. Vous n'êtes pas instituteur, vous n'êtes pas institutrice, pas même adjoint : vous ne devez pas parler des Croisades.

— Vous m'étonnez.

— Il ne faut jamais s'étonner. Savez-vous bien qu'il y a sur ce point arrêt de la cour de cassation ?

— Bah !

— Il ne faut pas dire : « Bah ! » Il ne faut rien dire du tout, quand on n'est pas instituteur. C'est du moins là qu'on nous réduira bientôt. Voici l'histoire. Un certain abbé Turpin, en faisant son catéchisme avait parlé des Croisades. Il en avait peut-être parlé favorablement, Je ne sais pas. Mais il avait parlé des Croisades. Vous comprenez que quand on s'appelle Turpin, on parle volontiers des Croisades. Du temps de Charlemagne, ces choses-là commençaient déjà. Donc l'abbé Turpin avait parlé des Croisades dans son catéchisme.

— Cela me paraît une digression assez naturelle.

— On vous en donnera des digressions ! Savez-vous ce qu'il avait fait, l'abbé Turpin ?

— Il avait parlé des Croisades.

— Oui ; mais, en parlant des Croisades, qu'avait-il fait ?